

## COMMUNE DE FONTAINE SOUS PREAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DECEMBRE 2022

Date de convocation : 28 novembre 2022

Membres en exercice : 15  
Membres présents : 9

Dominique CHAMBON, Astrid CONSTANTIN, Francis DEBREY, Emmanuel DEMOUGE, Antoine FORGAR, Evelyne HUROT, Nadine LECOMTE, Karine MAUREY, Laurent SUBLARD formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés : Bruno CARLIER (avec pouvoir donné à Emmanuel DEMOUGE), Victoire DUFRESNE (avec pouvoir donné à Antoine FORGAR), Jean GOUVERNEUR (avec pouvoir donné à Francis DEBREY), Linda GUITTET (avec pouvoir donné à Karine MAUREY), Anne LANGARD (sans pouvoir), Philippe RUMINY (sans pouvoir).

Membres votants : 9  
Membres représentés : 4

Présidence : Francis DEBREY  
Secrétaire : Dominique CHAMBON

### OBJET : VOEU DE SOUTIEN AU PROJET DE SERVICE EXPRESS METROPOLITAIN

La commune de Fontaine-sous-Préaux accorde une importance particulière au réseau ferroviaire sur le territoire métropolitain qui apparaît être le plus approprié pour lutter contre le péril climatique et pour réduire significativement l'empreinte carbone de nos mobilités. Ce mode de transport collectif constitue une alternative au tout routier.

Les associations de défense du ferroviaire portent avec volonté de nouveaux projets pour mailler notre territoire et renforcer le réseau de transport en commun existant.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de voter un vœu de soutien au projet de Service Express Métropolitain, considérant que ce futur service est utile et complémentaire au réseau de transport déjà existant,

POUR EXTRAIT CONFORME, LE MAIRE.





PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

A ETABLIR EN DOUBLE  
EXEMPLAIRE

**BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS  
VALANT ACCUSE DE RECEPTION \***

**COLLECTIVITE**

COMMUNE DE FONTAINE-SOUS-PREAUX  
PLACE DE LA REPUBLIQUE  
76160 FONTAINE-SOUS-PREAUX

**DATE ENVOI : 05/12/2022**

<b>Désignation des pièces : objet</b>	<b>Référence de l'acte</b> (n° délib ou AR, DC, CO ... + N° + Date)	<b>Observations éventuelles de pré- contrôle de légalité</b>
Demande de subvention au titre du FAA fonctionnement 2022 auprès de la MRN	Délibération n° 2022/28	
Subvention au Club Claire Fontaine	Délibération n° 2022/29	
Subvention au Chœur Harmonia de Bihorel	Délibération n° 2022/30	
Restructuration de la mairie, restructuration de l'annexe de la mairie et requalification de la Place de la République - Attribution du marché de travaux suite à la reconsultation pour le lot 03 « gros œuvre »	Délibération n° 2022/31	
Restructuration de la mairie, restructuration de l'annexe de la mairie et requalification de la Place de la République - Attribution du marché de travaux suite à la reconsultation pour le lot 07 « enduits sur façades »	Délibération n° 2022/32	
Restructuration de la mairie, restructuration de l'annexe de la mairie et requalification de la Place de la République – Avenants aux marchés de travaux	Délibération n° 2022/33	
Restauration de l'église – Attribution des marchés de travaux	Délibération n° 2022/34	
Convention-cadre d'adhésion aux missions optionnelles du CDG 76	Délibération n° 2022/35	
Convention d'adhésion au Pôle Santé / Prévention du CDG 76	Délibération n° 2022/36	
Nomination d'un correspondant incendie et secours	Délibération n° 2022/37	

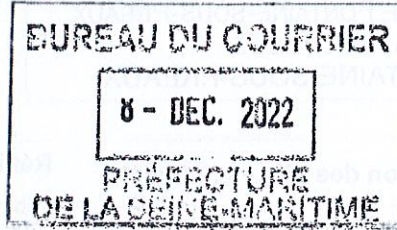
Désignation d'un référent « Plan intercommunal de sauvegarde » auprès de la MRN	Délibération n° 2022/38	
Plan de sobriété – signature de la charte d'engagement Ecowatt	Délibération n° 2022/39	
Vœu relatif à l'indexation de la DGF sur l'inflation	Délibération n° 2022/40	
Vœu de soutien au projet de Service Express Métropolitain	Délibération n° 2022/41	

CACHET DE LA COLLECTIVITE ET SIGNATURE :



*[Handwritten signature]*

CACHET DE RECEPTION DE LA PREFECTURE :



**\* seuls les documents répondant à l'obligation de transmission doivent être communiqués à la préfecture**